

La Société Botanique de France & la Société Française d'Orchidophilie soutiennent la recherche sur les Orchidées.

La Société Botanique de France et Société Française d'Orchidophilie s'unissent afin de soutenir et financer des recherches sur les orchidées, pour un montant global de 8000 euros. Cette somme sera distribuée entre un ou plusieurs projet(s) couvrant une ou deux années et elle ne comprend ni salaires, ni indemnités de stage. La sélection des projets sera faite par un comité réunissant des membres des deux sociétés qui se sont engagés à ne pas participer à l'appel d'offre.

Thématiques d'étude et critères de choix

Tous les travaux portant sur les orchidées de France sont finançables, quelle que soit leur répartition géographique, réalisés non seulement par des amateurs francophones ou des chercheurs travaillant dans des institutions à tutelle(s) française(s). Les travaux de physiologie, évolution et phylogénie, interaction biologique, culture, dynamique et génétique des populations, ou approfondissant les connaissances sur certains genres mal connus, sont tous bienvenus, et une attention particulière sera accordée aux travaux impliquant des aspects ou des conséquences en conservation.

Comment poser sa candidature ?

Assurez-vous d'abord que votre projet s'inscrit au moins dans l'une des thématiques ci-dessus, et qu'il est vraiment lié à une action de recherche. Si l'un de ces critères ne paraît pas rempli dès le stade « B1 » ci-après, votre dossier ne sera pas examiné. Les étapes à respecter sont les suivantes :

A – envoyer par mail à l'adresse SFOBF@gmail.com une courte déclaration préliminaire de candidature avant le 15 janvier 2012, comportant simplement un titre et le nom du porteur de projet, avec en objet « Recherche Orchidées - déclaration préliminaire » - un accusé de réception électronique sera renvoyé.

B - envoyer par mail avant le 1er février 2012 un court dossier en français comprenant :

B1– Un titre court et un résumé de 100 mots maximum ;

B2 – Les noms, adresses physique et électronique du porteur de projet (ainsi que des équipes des personnes liées, si elles sont dans une équipe différente), sur la même page que le résumé ;

B3 – Le *curriculum-vitae* concis (une page maximum) du porteur de projet, incluant ses titres universitaires et, dans le seul cas de porteur de projet ayant un poste de recherche, une liste sélectionnée de ses 6 principales publications (notamment, dans des revues internationales indexées) ;

B4 – Le détail du projet en une page et demi maximum (si figures, une page supplémentaire max.) ;

B5 – Une note expliquant la faisabilité sur une ou deux année(s) dans le contexte scientifique et/ou personnel du porteur de projet, en une demi page maximum. On indiquera sur une autre page les éventuels autres financements (hors salaires) disponibles pour ce projet, et les postes de dépense pour lesquels le financement SBF / SFO est sollicité ;

B6 – Les retombées attendues (une demi-page maximum).

Le dossier indiqué en B devra être adressé par e-mail exclusivement à SFOBF@gmail.com (en joignant une copie à ma.selosse@wanadoo.fr), avant le 1er février 2012. Seuls les dossiers conformes au descriptif ci-avant seront examinés. Un accusé de réception au reçu du dossier sera immédiatement envoyé au porteur de projet, puis une réponse viendra, au plus tard durant le mois de mars suivant.

Conditions d'éligibilité

Le financement s'adresse aux scientifiques travaillant dans des institutions à tutelle(s) française(s) et aux amateurs travaillant en France ou dans un pays de la francophonie. Ces deux catégories de candidats seront évaluées chacune avec des critères propres, et les projets additionnant ces deux types de profil sont évidemment bienvenus. Les récipiendaires d'un financement s'engagent, l'année de la fin de leurs travaux, à faire une conférence lors d'une réunion de la Société Botanique de France et à publier une note de résumé, ou un article plus long, mais de vulgarisation, sur leurs résultats dans *l'Orchidophile*, la revue de Société Française d'Orchidophilie. Ils devront aussi remercier les deux sociétés lors de leurs exposés et posters sur ces travaux (en utilisant les logos disponibles auprès de ces sociétés), ainsi que dans leurs publications affines au travail financé.